

APPEL À PROJETS

Résidence auteur·trice-illustrateur·trice

Résidence entre septembre à décembre 2020 à Marseille



© Dans le ciel tout va bien

La Marelle et Fotokino accueillent, avec le soutien de la Drac Paca, un·e auteur·trice-illustrateur·trice pour une résidence de création d'une durée de 2 ou 3 mois. Le·la résident·e développera un projet de création personnel autour du livre jeunesse, et accompagnera des actions de médiation autour du livre et des arts de l'image, développées par Fotokino et La Marelle.

ATTENTION, la date limite de dépôt des candidatures est modifiée : 15 juin 2020 à minuit.

Projet

Les dossiers soumis concerneront un projet de livre jeunesse. Si le livre articule texte et images, ils seront tous deux réalisés par le·la candidat·e. Il pourra s'agir de finaliser un projet déjà en discussion avec une maison d'édition ou que le·la candidat·e prévoit de proposer ensuite à des maisons d'édition. Le projet pourra également contenir d'autres applications que le livre (exposition, production d'objets, création numérique) mais le livre devra en être l'élément central. Aucune contrainte particulière ne s'applique à l'âge des lecteurs·lectrices, ni au genre ou à la forme du livre, au-delà de la volonté de s'adresser à la jeunesse.

Dates

La résidence, d'une durée de 2 ou 3 mois [la durée définitive sera proposée au·à la lauréat·e en fonction du projet et des conséquences administratives et financières des mesures sanitaires suite à la pandémie de Covid-A9], se déroulera **entre décembre 2020 et mars 2021**, avec une **présence obligatoire du 4 au 13 décembre 2020**.

Candidatures

Les candidatures sont à déposer auprès de La Marelle **au plus tard le lundi 15 juin à minuit** (cette date a été modifiée par rapport à l'appel à projet initial).

Les projets seront validés par un jury composé de membres des structures organisatrices ainsi que de *Dans le ciel tout va bien*, lauréat 2019.

Le jury se tiendra fin juin ou début juillet, la proclamation des résultats se fera avant le 14 juillet (calendrier prévisionnel).

Dossier de candidature

Le dossier comprendra :

- une note d'intention sur le projet de résidence (format .doc ou .pdf)
- une bio-bibliographie, avec vos coordonnées (format .doc ou .pdf)
- une présentation succincte des projets réalisés et en cours

À envoyer uniquement par mail ou transfert de fichiers (wetransfer.com) à :

jeunesse2020marseille@la-marelle.org

NB Attention, La Marelle organise plusieurs appels à projets « jeunesse » par an, en partenariat avec différentes structures, et sur des territoires spécifiques. Ces appels étant distincts, les candidat·e·s sont invité·e·s à veiller aux critères correspondant à chaque dispositif. Il est possible de postuler plusieurs fois, à condition d'envoyer sa candidature séparément aux adresses électroniques indiquées. Les organisateurs se réservent cependant la possibilité de n'examiner qu'un seul dossier par candidat·e·s.

Bourse

Une enveloppe de 4000 à 6 000 € brut (somme variable selon le nombre de semaines effectuées), correspondant à la bourse de résidence financée par la Drac Paca, sera reversée par La Marelle. Une convention de résidence sera établie entre les parties, afin de préciser l'ensemble des détails administratifs et budgétaires. La bourse sera versée sous forme de droits d'auteur, après déduction des éventuelles cotisations obligatoires.

Actions de médiation

Par le dépôt de son dossier, le·la candidat·e s'engage à réaliser 3 à 5 actions de médiation (rencontres et ateliers) organisées par La Marelle et Fotokino, en collaboration avec le·la résident·e, en particulier durant le festival *Laterna magica* 2020. Ces actions permettront au public de mieux connaître le travail du·de la résident·e, et de rendre compte de son projet.

Logement

Un logement dans le centre-ville de Marseille sera mis à la disposition du·de la résident·e, incluant un espace de travail adapté.

Déplacement

Les frais de déplacement seront pris en charge, pour un montant maximal de 300 euros sur justificatifs.

Cet appel à projets est mené conjointement par La Marelle et Fotokino.

FOTOKINO

L'association **Fotokino**, créée en 2000 à Marseille, se consacre à la diffusion de travaux artistiques dans le champ des arts visuels. Sa programmation se situe au croisement des disciplines et s'attache à décloisonner les pratiques artistiques et les publics en proposant tout au long de l'année des rendez-vous liés aux arts graphiques, à la photographie, à la peinture, à l'illustration, au cinéma, à la création vidéo ou sonore... Le Studio Fotokino, ouvert en octobre 2011, offre un espace d'expérimentation et de partage pour les artistes comme

pour le public au travers d'un programme d'expositions, d'ateliers et de rencontres. Un lieu ouvert à tous, enfants et adultes, qui s'inscrit dans notre démarche de sensibilisation du regard des plus jeunes, et d'éveil de leur esprit critique.

avec le soutien de la Drac Paca



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
des affaires culturelles
Provence-Alpes-Côte d'Azur



www.la-marelle.org